

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 10 | No. 09 | Septembre 2021



Sainte-Hénédine

RÉSUMÉ SÉANCE CONSEIL

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION



Clinique SANS rendez-vous

21 septembre
13h à 18h

Sainte-Hénédine
Salle municipale
111, rue Principale



La Commission des loisirs tient à remercier sincèrement chacun d'entre vous qui avez participé à notre Festival et à notre tournoi de balle de rues. Nous en profitons pour féliciter les rues Morisset/L'Heureux pour leur victoire à la première Coupe Julien Pomerleau!

Nous sentons que vous avez envie de voir les choses bouger dans votre municipalité et votre participation à nos activités nous motive au plus haut point.

La programmation pour l'automne sera disponible dès la semaine prochaine, restez à l'affût!

* AVIS IMPORTANT * REFONTE DES NUMÉROS CIVIQUES

À tous les résidents de :

- la rue Principale
- la route Sainte-Thérèse
- la route Saint-François
- la route Saint-Jean-Baptiste
- la route Saint-Alfred
- la route Saint-Olivier



Le conseil municipal projette de changer votre numéro civique (adresse) au cours des prochains mois.

Nous vous invitons à venir comprendre pourquoi et connaître les procédures que vous aurez à faire lors de la consultation publique du 22 septembre 2021 à 19 h 30 à l'église de Sainte-Hénédine.

Le conseil municipal

Municipalité Ste-Hénédine

111, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

147, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités de loisirs consultez le www.ste-henedine.com sous l'item Info-citoyen programme des loisirs

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 2 AOÛT 2021

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal du 5 juillet 2021
- Adoption de délégation et paiement liste des comptes du 5 juillet au 14 juillet 2021
- Prolongation au 8 octobre 2021 pour période sans intérêt
- Autorisation achat radar pédagogique
- Attestation dépôt résultat consultation publique sur maintien ou non «no-truck» et demande au MTQ et à la SQ
- Adjudication contrat pavage route St-Jean-Baptiste
- État dossiers en cours
- Adoption règlement modifiant le règlement de zonage pour utilisation cour avant et autre modification
- Attestation dépôt 2^e rapport trimestriel au 1^{er} juillet 2021
- Étude devis enlèvement ordures article par article (le document disponible à la séance et récupéré à la fin de la séance)
- Activité des Loisirs du 28 août 2021 au terrain des Loisirs (invitation aux élus à participer)



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 30 AOÛT 2021

- Mandat à Boite d'Urbanisme pour animation consultation publique et location de l'église
- Abrogation de la résolution 64-21 et mandat à Enseignes Simon

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS 435-21 ET 436-21

À la suite de l'adoption des certificats de conformité le 17 août 2021 par le conseil des maires de la Nouvelle-Beauce, avis de l'entrée en vigueur des règlements 435-21 et 436-21 est donné par la présente.

L'objet du règlement 435-21 est pour fin de concordance au schéma d'aménagement et modifie le plan d'urbanisme 327-08 concernant un lien cyclable régional entre la MRC de la Nouvelle Beauce et la MRC de Bellechasse passant sur le territoire de la municipalité dans l'emprise ferroviaire de Québec Central, propriété du MTQ.

L'objet du règlement 436-21 modifiant le règlement de zonage 328-08 est relatif à l'utilisation des cours avant et autres modifications.

Les intéressés peuvent consulter lesdits règlements en se présentant au bureau municipal aux heures d'ouverture ou en les consultant sur le site Internet de la municipalité dès qu'ils seront mis en ligne.

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

Quel bonheur de voir nos jeunes débiter leur année scolaire avec un peu plus de souplesse dans les mesures sanitaires. C'est presque un retour à la normalité d'avant pandémie. Le concept classe-bulle n'est plus en vigueur pour l'instant. Les élèves ont donc le loisir de se côtoyer entre eux dans la cour d'école et à l'intérieur des murs. Bien entendu, la désinfection des mains reste encore bien présente. Le port du masque est obligatoire pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année lors du transport en autobus et dans les déplacements à l'intérieur de l'école.



Ce sont 181 jeunes qui ont débuté leur année scolaire 2021-2022, le 30 août dernier. Ces élèves sont répartis en 11 groupes allant de la maternelle 4 ans à la 6^e année. Un groupe de 7 élèves en Passe-Partout s'ajoutera à cette belle cohorte un peu plus tard cet automne.

Les enseignants ont su rendre cette rentrée très festive en faisant vivre plusieurs activités et surprises aux élèves. Ils se sont amusés avec un jeu gonflable et une machine à bulles lors de la première journée tout en profitant de délicieuses bouchées glacées. Une activité en lien avec le code de sécurité routière, les feux de circulation et les arrêts obligatoires leur a été offerte. Les enfants étaient à bord de tacots à pédales afin de vivre l'expérience au gymnase. Finalement, vendredi le 10 septembre, une équipe de la compagnie *Evolufit* de Québec est venue à l'école. Différents parcours de CrossFit étaient installés et les jeunes se sont amusés à les parcourir. Les enfants ont eu énormément de plaisir lors de ses activités, les commentaires positifs étaient nombreux.

Finalement, j'en profite pour vous annoncer que la prochaine **collecte de bouteilles de plastique et canettes** aura lieu le **samedi 16 octobre dès 8 h 30**.

Audrey Quirion Association des étudiants de Ste-Hénédine Inc.

MOT DU MAIRE

Comme plusieurs citoyennes, citoyens de ma communauté le savent déjà, je ne solliciterai pas un troisième mandat comme maire de la municipalité de Sainte-Hénédine.

Après 8 ans à favoriser la bonne marche de la municipalité, il est temps de tirer sa révérence et de laisser l'opportunité à d'autres de poursuivre sa croissance et donner l'essor nécessaire pour se démarquer en Nouvelle-Beauce.

Avec l'arrivée de nouvelles familles dans notre communauté durant les dernières années, il est souhaitable que celles-ci s'impliquent en politique municipale. J'invite donc toute citoyenne, citoyen de Sainte-Hénédine de redonner, par vos habilités personnelles et professionnelles, une valeur ajoutée à la municipalité.



La municipalité vit une croissance comme toutes les municipalités de la région et sa proximité avec les centres urbains de Lévis et Québec favorisera son expansion. Les nouveaux arrivants recherchent des endroits où l'acquisition d'une résidence est moins onéreuse qu'en ville avec des services de proximité adaptés à leurs besoins.

C'est avec satisfaction que je quitte mes fonctions. La concrétisation du passage de la piste cyclable entre Scott et St-Anselme permettra à notre population de se divertir en famille. Une piste cyclable amène de nouveaux arrivants en plus d'augmenter la valeur foncière des résidences. L'agrandissement de l'école primaire et l'ajout d'un gymnase contribuent aussi à attirer de nouvelles familles dans notre communauté.

Pour les prochaines années, le prochain conseil aura encore des défis à relever dont la recherche d'eau, de nouvelles obligations pour l'environnement, l'agrandissement de l'îlot urbain et le renouvellement et la rétention de nos ressources humaines. Avec les obligations administratives imposées par tous les paliers gouvernementaux, il faudra trouver des moyens de partager les ressources entre les municipalités ou laisser certains services aux personnels des MRC du Québec.

Je veux remercier toute la population, qui au cours de ces années, m'a appuyé et m'a donné leur soutien. Je tiens aussi à remercier les membres du conseil et les employés de la municipalité qui ont œuvré à leur façon à la progression de Sainte-Hénédine.

En novembre, une nouvelle équipe du conseil poursuivra le plan d'action de la planification stratégique et de notre politique familiale des aînés. Le prochain conseil aura aussi sa saveur et saura faire valoir de nouvelles idées pour la population de Sainte-Hénédine. J'offre toute ma collaboration à la prochaine mairesse ou au prochain maire afin de discuter des projets en cours ou à venir. Même si je quitte mes fonctions, ma connaissance des dossiers municipaux peut apporter une valeur ajoutée aux décisions prochaines pour notre communauté.

Pour terminer, je félicite le comité des loisirs pour le succès du premier festival de Sainte-Hénédine et du tournoi des rues du 11 septembre. Merci à tous les bénévoles qui ont fait de ces événements une belle réussite.

Bonne chance au prochain conseil !

Michel Duval, maire

ON VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT!

Service de première ligne aux entrepreneurs, DENB offre un accompagnement personnalisé au rythme de l'entrepreneur désireux de s'établir en Nouvelle-Beauce!

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS!
418 386-1608 / DENB.ca



Développement économique Nouvelle-Beauce

COLLECTE DE SANG

Organisée par
les bénévoles de Sainte-Hénédine

Jeudi 14 octobre

SALLE COMMUNAUTAIRE
111, rue Principale

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
→ 1 800 343-7264
→ jedonne@hema-quebec.qc.ca



HÉMA-QUÉBEC

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

	SAINTÉ-HÉNÉDINE 2021 Secteur 1 et 5 Du 19 au 27 octobre 2021
Nombre de fosses (total de 104)	Route St-Alfred 21
	Route Langevin 40
	Route Saint-Jean-Baptiste 17
	Route St-François 19
	Route Sainte-Caroline 3
	Rue Langevin 4

Par cet avis public, Yvon Marcoux, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021, 16 h 30

Lundi au vendredi : de 9 h à 12 h | 13 h à 16 h

Fermé, mardi 21 septembre 2021

Fermé, mercredi 22 septembre 2021

Fermé, mercredi 29 septembre 2021

Jeudi 30 septembre 2021 : de 9 h à 12 h | 13 h à 16 h | 19 h à 21 h

Vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021

Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité ;
- Votre domicile est sur le territoire de la municipalité et :
 - Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible
 - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne ;
 - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin ;
 - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours ;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(teuse) de la maladie ;
 - présentez des symptômes de COVID-19 ;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours ;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

La façon de faire votre demande et sa validité varient selon votre situation :

- Si votre domicile n'est pas dans la municipalité, votre demande doit être faite par écrit et sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande.
- Si vous êtes domicilié(e) et que vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours.
- Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 23 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16 h 30.

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION (SUITE)

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mireille Girard-Bernier
6. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature (en cas d'absence du président d'élection) : Mireille Girard-Bernier
7. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

111, rue Principale
418 935-7125
info@ste-henedine.com

Secrétaire et adjointe

111, rue Principale
418 935-7125
adjointe@ste-henedine.com

MESSAGE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Communiqué de presse POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE DISTRACTION

Montréal, le 10 septembre 2021 – L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec les contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) s'uniront afin de conscientiser les conducteurs aux dangers liés à la distraction au volant dans le cadre de l'Opération nationale concertée (ONC) Distraction 2021.

Ainsi, de nombreuses opérations policières se tiendront du 10 au 16 septembre 2021 sur l'ensemble du territoire du Québec afin d'intervenir auprès des conducteurs distraits par l'utilisation d'un cellulaire, d'un appareil électronique portatif ou d'un écran d'affichage.

Rappelons que la distraction au volant réduit l'attention et la concentration du conducteur et augmente les risques d'être impliqué dans une collision. Ce comportement problématique accroît aussi les risques de commettre d'autres infractions au Code de la sécurité routière, car les yeux quittent la route le temps d'un instant.

Ne laissez pas la distraction vous aveugler

La distraction au volant est l'une des principales causes de collisions mortelles ou avec blessures graves au Québec. Un conducteur distrait pourrait ne pas voir jusqu'à 50 % de l'information présente dans son environnement. Il regarde sans voir ce qui se passe. Ainsi, la distraction au volant, c'est comme conduire les yeux bandés, ou semi-bandés. Le feriez-vous ?

Dans cette optique, le déploiement de l'ONC Distraction se fera sous le thème « Ne laissez pas la distraction vous aveugler ». L'angle choisi vise à rappeler les conséquences de la distraction, soit les yeux qui quittent la route ou simplement, l'attention qui n'est pas portée vers la conduite. Au volant (peu importe le moyen de transport), il importe de rester concentré sur la route et notre environnement immédiat.

Au volant, pensez à conduire

Il est important de rappeler que la distraction au volant ne concerne pas uniquement l'utilisation d'un cellulaire. Elle peut être de nature cognitive, visuelle, manuelle ou auditive. La SAAQ vient de lancer une nouvelle campagne de sensibilisation axée sur la distraction cognitive, qui vise à rappeler aux conducteurs l'importance de rester concentrés sur la route. Bien que souvent effectuée comme un automatisme, la conduite automobile est une tâche complexe qui nécessite toute notre attention.

Information :

Service de la diffusion et des relations avec les médias

Sûreté du Québec

418 623-6452

www.sq.gouv.qc.ca



CET AUTOMNE, JE FAIS DU FEUILLYCLAGE!

Le feuillicyclage consiste à tondre les feuilles mortes et à laisser les résidus tondus sur le sol pour l'enrichir de minéraux au lieu de les ramasser. Idéal pour les jardiniers paresseux!

1. Je passe la tondeuse sur les feuilles mortes au sol sans les ramasser.

- Je maintiens la hauteur de la tondeuse à cinq centimètres (deux pouces).
- Je tonds les feuilles dès qu'elles commencent à tomber pour ne pas avoir un trop gros volume de feuilles à déchiqeter.

2. J'apprécie mon travail terminé.

Eh oui, déjà fini. Les résidus de feuilles seront à peine visibles et se décomposeront rapidement, permettant au sol d'augmenter sa résistance aux maladies. De plus, la rétention d'eau sera favorisée, donc moins d'arrosage requis.

3. Je passe le mot et je profite autrement des belles journées automnales!



Service d'aide en situation
de crise suicidaire

1 866 APPELLE
1 866 277-3553
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811
Info-social
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

L'importance des mots.

Rien qu'un mot de bonté et
il a soulevé un cœur qui souffrait.

Rien qu'un mot de sympathie et
une âme en détresse a été consolée.

Rien qu'un mot d'encouragement
et un chemin obscur a été illuminé.

Rien qu'un mot d'espérance et de foi et
le jour tout entier a été transformé.

Texte d'El Arbi Bensalem

L'équipe d'animation locale

**DÉLAIS
RAPIDES**

**SERVICES
SANS FRAIS**

**CONSEILS
PERSONNALISÉS**

**TECHNIQUES
EFFICACES**

CRE

CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI

BEAUCHE-ETCHEMINS INC.

Un acteur majeur
pour votre retour en emploi



Avec la participation financière de:

Québec

SAINT-GEORGES
418 227-5445

SAINTE-MARIE
418 386-4445

f crebe.qc.ca



Semaine de la prévention des incendies 3 au 9 octobre 2021

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

Votre gouvernement

Québec

En nouveauté cette année, dans le cadre de notre tournoi de golf annuel, nous tiendrons un encan bénéfice.

Vous pouvez déjà **commencer à miser en primeur** sur les items suivants **par courriel**: info@lecrepuscule.ca

Facile! Répondez à ce courriel en nous indiquant votre nom, le numéro de l'article et le montant de votre mise!



Article # 1

Forfait d'une semaine (7 nuits) dans un chalet prestigieux 5 étoiles Charlevoix L'Amaryllys pour 10 personnes

Valeur marchande =
entre 4 000 \$ et 8 000 \$ selon la saison

Mise de départ = 3 000 \$

Article # 2

Chandail autographié de Yanni Gourde.

Deux fois gagnant de la Coupe Stanley. Natif de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, habitant maintenant à Sainte-Marie.

"Here's beating the odds!"

Valeur marchande sans signature = 350 \$

Mise de départ = 350 \$



Article # 3

Bouteille de vin 3 litres avec coffret:

Tenuta Tignanello 'Marchese Antinori' Chianti Classico Riserva

Valeur marchande = 250 \$

Mise de départ = 225 \$



SI VOUS REMPORTEZ LA MISE, UN REÇU D'IMPÔT VOUS SERA ÉMIS POUR LE MONTANT EXCÉDENT LA VALEUR MARCHANDE DU PRIX REMPORTE. (SI APPLICABLE)



Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente
111-D, rue Principale
Ste-Hénédine G0S 2R0
T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :
Mercredi 14h-16h
19h-20h30
Jeudi 19h-20h30

Tirage à la bibliothèque

Le 26 août dernier a eu lieu le tirage des 3 certificats cadeaux de 20,00\$ de la boutique Copie Extra de Ste-Marie. Ceux-ci étaient offerts conjointement par Copie Extra et la bibliothèque.

Félicitations à nos gagnants : **Jackson Vachon (0-5 ans)**, **Hubert Laflamme (6-8 ans)** et **Thomas Delisle (9-13 ans)**. Et un merci tout spécial à Mme Julie Chabot, propriétaire de Copie Extra pour sa généreuse commandite !

Tous les coupons de participation ont ensuite été envoyés à Réseau Biblio CNCA pour le tirage du concours régional du Club lecture 2021 qui a eu lieu le 18 septembre.

Nos revues

Les revues d'octobre sont arrivées; une belle variété vous est offerte à chaque mois. N'hésitez pas à venir les emprunter ! En voici quelques-unes :



La ressource en ligne Libby vous offre aussi un accès numérique privilégié à plus de 3000 magazines. Rendez-vous au reseaubibliocnca.qc.ca/fr, onglet «Livres & ressources numériques». Pour y accéder, vous devrez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP. Une fois inscrit, vous pourrez télécharger l'application Libby, disponible dans l'App Store et sur Google Play.



Nos nouveautés

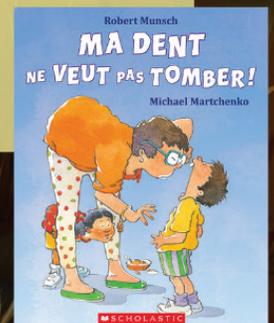


Le retour de l'heure du conte!

Joignez-vous à nous le **16 octobre** prochain, à **10h** pour le grand retour de l'Heure du conte à la bibliothèque.

Nous aurons la chance de lire Ma dent ne veut pas tomber par Robert Munsch.

Serez-vous des nôtres?



Consultez le portail de la bibliothèque : mabibliotheque.ca/sainte-henedine
Suivez-nous sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts hénédiinois !